



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE du 22 octobre 2018

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, tenue lundi le 22 octobre 2018 à 10 h 30 au siège social de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, situé au 4445 côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président, et à laquelle étaient présents :

MM. Gabriel Michaud, vice-président
Don Monahan, substitut
Mme Nathalie Ricard, membre

Ainsi que : Mmes Chantal Marceau, secrétaire-trésorière
Christiane Lambert, assistante secrétaire-trésorière

Était absent : M. Eugène Jolicoeur, membre

La secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil les documents énumérés ci-après :

- Dépôt des rapports SIMO pour les mois d'août et de septembre 2018
- Dépôt des transferts budgétaires 2018-21 et 2018-22

RÉSOL. : 80-10-2018 (Ouverture)

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Don Monahan

QUE la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 81-10-2018 (Adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 17 septembre 2018;
4. Adoption des listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} septembre au 30 septembre 2018;
6. Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2019;
7. Adoption du programme des dépenses en immobilisation pour les années 2019-2020-2021;
8. Octroi de mandat pour l'audit 2018;
9. Adoption de soumission GT2018-009 du Regroupement d'achats Rive-Nord pour l'achat de produits chimiques pour l'année 2019;
10. Ratification de l'autorisation des travaux imprévus – RAETM-2018-01 – Travaux de conversion de pompes « C » en pompes « N »;
11. Affaires nouvelles;
12. Correspondances :
13. Période de questions;
14. Levée de la séance.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 82-10-2018 (Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 17 septembre 2018)

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 septembre 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 83-10-2018 (Adoption des listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration)

IL EST PROPOSÉ PAR: Don Monahan
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE les listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration, aux montants respectifs de 535,28 \$ et de 74 741,00 \$ telles qu'annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante, soient adoptées et que leur paiement soit autorisé.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOL. : 84-10-2018 (Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} septembre au 30 septembre 2018)

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Gabriel Michaud

QUE la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} septembre au 30 septembre 2018 au montant de 43 170,43 \$ telle qu'annexée à la présente résolution, soit adoptée et que leur paiement soit approuvé.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 85-10-2018 (Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2019)

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Gabriel Michaud

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche adopte les prévisions budgétaires de l'année 2019 prévoyant des revenus et des dépenses au montant de 4 248 300 \$.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 86-10-2018 (Adoption du programme des dépenses en immobilisation pour les années 2019-2020-2021)

IL EST PROPOSÉ PAR: Don Monahan
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche adopte le programme en immobilisations pour les années 2019-2020-2021 au montant de 5 860 000 \$, tel qu'il est décrit au document joint à la présente résolution.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 87-10-2018 (Octroi de mandat pour l'audit 2018)

ATTENDU l'entrée en vigueur du projet de *Loi* 155 le 19 avril 2018;

ATTENDU l'opinion juridique de Me Gilbert Desrosiers, conseiller juridique, gestion contractuelle de la Ville de Terrebonne, datée du 10 septembre 2018;

ATTENDU QUE la RAETM a demandé une offre de services à la firme Amyot Gélinas s.e.n.c.r.l pour l'audit externe pour l'exercice financier 2018;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

DE MANDATER la firme Amyot Gélinas s.e.n.c.r.l pour des services professionnels d'audit externe pour l'exercice financier 2018 au montant de 11 975 \$ (taxes en sus). Document d'offre de services est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 88-10-2018 (Adoption de soumission GT2018-009 du Regroupement d'achats Rive-Nord pour l'achat de produits chimiques pour l'année 2019)

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche a mandaté la Ville de Deux-Montagnes par la résolution 39-04-2018, dans le cadre du Regroupement d'achats de la Rive Nord, afin de procéder à la confection d'un cahier de charges, publier les appels d'offres et ouvrir les soumissions publiques, pour et au nom de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, pour la fourniture de sulfate ferrique à 12% utilisé à la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche pour l'année 2019;

ATTENDU QU'un avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) le 6 août 2018;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 11 septembre 2018 pour le sulfate ferrique à 12%, à savoir :

Nom du soumissionnaire	Prix (taxes en sus)	Quantité estimée en kg / liquide	Prix taxes en sus
Kemira Water Solutions Canada inc.	0,214 \$ / kg liquide	800 000	171 200 \$
Chemtrade	0,286 \$ / kg liquide	800 000	228 800 \$

ATTENDU QUE les prix soumissionnés comprennent produits, transport et déchargement dans les réservoirs et que ces prix demeurent fermes pour une période d'un (1) an, soit du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Don Monahan

QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche accepte la soumission pour la fourniture de sulfate ferrique à 12% de la compagnie **Kemira Water Solutions Canada inc.** au montant de 0,214 \$/ kg liquide, taxes en sus, étant le plus bas soumissionnaire conforme au cahier des charges et que le prix demeure ferme du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

La résolution 2018-10-11.230 et la recommandation de la Ville de Deux-Montagnes sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 89-10-2018 (Ratification de l'autorisation des travaux imprévus – RAETM-2018-01 – Travaux de conversion de pompes « C » en pompes « N »)

ATTENDU QUE la RAETM a mandaté la firme EnviroServices pour la rédaction du devis technique pour le remplacement des impulseurs de deux (2) pompes sanitaires au poste de pompage Angora par des impulseurs de type N;

ATTENDU QUE la RAETM a demandé des soumissions publiques par l'appel d'offres RAETM-2018-01 pour des travaux de conversion de pompes « C » en pompes « N »;

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche a mandaté par la résolution 64-07-2018, adoptée lors de sa séance régulière du 9 juillet 2018, la firme Xylem, pour ces travaux de conversion de pompes;

ATTENDU QU'une infiltration d'eau et d'impuretés dans le moteur a été décelée lors de l'inspection;

ATTENDU QUE suite à l'inspection, Xylem établit les coûts de réparation non prévues au devis d'appel d'offres à 6 511,11 \$ taxes en sus;

ATTENDU QUE la Régie et EnviroServices ont fait les vérifications nécessaires pour s'assurer de la nécessité d'exécuter ces travaux et pour valider la conformité par rapport au devis d'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR: Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

D'ENTÉRINER l'autorisation pour les travaux causés par l'infiltration d'eau et d'impuretés dans le moteur au montant de 6 511,11 \$ taxes en sus. Document d'estimation de service est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 90-10-2018 (Levée de la séance)

IL EST PROPOSÉ PAR: Don Monahan
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard




No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ



Président



Secrétaire-trésorière